

Conseil d'école du 1^{er} trimestre 2025-2026

Lundi 17 novembre 2025 à 17h30

M/Mmes DESSIMOND et DAUDUIT : conseillers municipaux chargés des affaires scolaires
M/Mmes BARREMAECKER, JIMENEZ, SAUZEDDE, VERDIER, PERRONIN, LORENZI, THUILLIER, GOUTERON, FITAHANTSOA, COLOMBIER, FARRO ORREGO, représentants.es élus.es des parents d'élèves
Mr/Mmes BOISNARD, COURTY, DUBOURGNOUX, FAURE, GOLFIER, JOANNET, KEIRLE, MARINI, MOUTON, SOUBIRANT, THORRE enseignant es
Mme BRUN : psychologue scolaire
Mme SAURET : enseignante spécialisée
Mme GERARD : DDEN
Mmes MIQUEL, PIERRON : responsable de l'accueil périscolaireUFCV
Mr SAUREL : représentant de la restauration scolaire
Mme CHATEAUVIEUX : ATSEM

Étaient excusés :

Mme KEREICHE Sarra : Inspectrice de l'Éducation Nationale,
Mme BRUSSAT : maire de la commune
Mmes CHAMBON, CHASSAING enseignant(e)s
M/Mmes : CAILLOT, CHENEVARD, MINA, FLOURET, FORESTIER, représentants.es élus.es des parents d'élèves
Mr DEZOBRY : représentant de l'amicale laïque

1) Bilan de rentrée

→ Effectifs 2025-2026

La rentrée a eu lieu le 1er septembre. 235 élèves ont été répartis dans les 10 classes de l'école (effectifs en forte baisse -14 élèves par rapport à l'an dernier). Nous avons eu un départ (CE1) et une arrivée (MS) au retour des vacances de Toussaint

Les effectifs devraient continuer à baisser dans les prochaines années car 35 élèves sont actuellement en CM2 et 34 élèves en CM1. Mme Dubourgnoix demande si les enfants domiciliés sur la commune de Bulhon (commune sans école) pourront être acceptés dans notre école. La municipalité répond qu'une réunion est prévue entre les maires et que les élèves de Bulhon qui le souhaitent pourront être accueillis dans notre école.

Mme Soubirant travaille à 50% et Mr Mouton est présent à l'école à 50% également.

Mmes Chambon, Faure et Thorre travaillent à 75%.

Mme Boissnard assure la décharge de direction de Mme Dubourgnoix (50%) et la décharge de Mr Mouton.

Mme Marini assure les compléments sur les classes de CE2-CM1 de Mme Soubirant (50%), CE2 de Mme Thorre (25%) et CM1-CM2 de Mme Faure (25%)

Mme Chassaing assure le complément de Mme Chambon un jour par semaine

→ Élections des représentants de parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le 10 octobre. Une seule liste de candidats. 329 inscrits. 218 votants. 24 bulletins blancs ou nuls. Le taux de participation était en augmentation cette année : 66.26% (54.68% l'an dernier)
La directrice remercie les représentants de parents pour leur engagement.

→ Règlement intérieur selon le règlement départemental des écoles

Cette année, les articles 9 ; 12 et 13 du règlement intérieur ont été modifiés par l'équipe pédagogique.

Article 9 : « les parents seront reçus uniquement sur rendez-vous »

Article 10 : les « montres connectées » ont été rajoutées dans les objets de valeur interdits à l'école

Article 12 : En récréation comme en classe, si un élève manifeste un comportement dangereux pour lui-même ou pour les autres, il sera isolé momentanément. En cas de récidive ou fait grave, une sanction

appropriée sera définie et les responsables légaux seront prévenus.

Article 13 : Lorsque le comportement d'un élève perturbe gravement et de façon durable le fonctionnement de la classe malgré la concertation engagée avec les responsables légaux, sa situation doit être soumise à l'examen de l'équipe éducative. Le psychologue scolaire et le médecin de l'éducation nationale peuvent être associés à l'évaluation de la situation afin de définir les mesures appropriées.

Il sera consultable sur le site internet de l'école d'Orléat.
Le règlement est approuvé par le conseil d'école.

→ *Rappel du rôle du DDEN : délégué(e) départemental(e) de l'éducation nationale (Mme Gérard)*
C'est un ami de l'école **bénévole** nommé officiellement pour 4 ans par le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale). Ce n'est :

- Ni un parent d'élève
- Ni un élu de la commune
- Ni un enseignant de l'école

C'est un **partenaire** de l'école qui s'associe à l'équipe éducative dans l'intérêt des élèves, une **personne ressource**. Il est membre de droit du Conseil d'école. Il veille à ce que l'école accueille tous les enfants dans le respect des différences. Il veille aussi aux bonnes conditions d'accueil des élèves (rédige un rapport annuel de visite). Enfin, il peut assurer une médiation, si nécessaire, entre tous les acteurs éducatifs.

2) Activités scolaires

→ *Évaluations nationales CP-CE1-CE2-CM1-CM2*

Tous les élèves d'âge élémentaire ont passé les évaluations nationales.

De nouvelles évaluations seront proposées en janvier pour les élèves de CP.

Ces évaluations sont un support de travail pour les enseignants. L'inspectrice rencontrera la directrice le 18/11 pour échanger sur les résultats et les axes d'amélioration possibles.

Par ailleurs, Lucie Sauret, enseignante du RASED*, évalue et suit les élèves de CP tout au long de l'année. Elle aide également au passage des évaluations nationales (pour les passations individuelles). Elle organise ensuite la remédiation (groupe d'aide dans la classe ou en petit groupe hors de la classe).

Mme Sauret co-intervient pour le moment dans la classe de CE2 de Mme Thorre deux fois par semaine où une petite dizaine d'élèves rencontre des difficultés, notamment en mathématiques.

La psychologue scolaire intervient pour tout problème qui devient trop compliqué à gérer pour l'équipe enseignante. Les parents peuvent également contacter le RASED pour toute difficulté. Mme Brun participe aux orientations, aux dossiers pour la MDPH, intervient dans les classes sur le climat scolaire, le bien être des élèves, sur le harcèlement, ... Mme Brun est également « personne ressources » du protocole PHARE. Elle ne voit jamais l'élève seul sans l'accord préalable des parents.

Mme Dubourgnoix rappelle que la municipalité d'Orléat participe à hauteur de 2€/élève au financement du RASED (notamment pour l'achat des tests pour la psychologue scolaire, stylo lecteur, mallette apaisement pour les enfants avec des troubles autistiques, etc...).

**Le RASED est un réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté. Notre RASED est composé d'une enseignante à dominante pédagogique Mme Sauret, d'une enseignante à dominante relationnelle Mme Gondry et d'une psychologue scolaire Mme Brun.*

→ *Programme Phare*

Notre école est engagée dans le Programme Phare qui vise à lutter contre le harcèlement scolaire. Ce programme est un plan national de lutte contre le harcèlement scolaire. Le protocole d'intervention en cas de suspicion de harcèlement est basé sur la méthode de préoccupation partagée : méthode PICAS. Quand un cas est signalé, l'équipe pédagogique considère que c'est une situation problématique et essaie d'apporter des solutions. Parfois, c'est une situation de harcèlement et parfois c'est une situation de conflit interpersonnel. L'équipe pédagogique essaie de résoudre tous les cas. Ce qui compte, c'est le ressenti des enfants.

Des informations sur le protocole de notre école seront communiquées sur le site de l'école à l'intention de tous les parents. Notre école a participé à la journée « non au harcèlement » du 6/11. A l'occasion

de cette journée, des vidéos ont été montrées (exp: vidéos canopé « Praline »). Cette journée a aussi permis des débats, des discussions, et un travail sur l'empathie.

Tous les élèves du CE2 au CM2 ont rempli un questionnaire (dispositif national) du 6 au 21 novembre. Ces questionnaires seront analysés par les enseignants et la directrice. Cette année, le questionnaire n'était plus forcément anonyme (au choix de l'élève) ce qui permet de rencontrer les élèves dont les réponses seraient jugées préoccupantes.

L'école continue la méthode des « messages clairs » qui est une technique de prévention et de résolution des petits conflits à l'école.

Question de parents : Durant ce premier bimestre, il y a eu plusieurs remontées de comportements de violence sous toutes leurs formes (physique, verbale et à caractère sexuel).

- Quels sont les protocoles au sein de l'école Orléat lors de ces situations de violences ?

- Y a-t-il des professionnels ressources (pôle ressources, enseignant RASED, association...) qui ont été ou peuvent être sollicités ?

- Y aurait-il des possibilités d'actions collectives pour un projet autour de la vie en collectivité (cour de récré, cantine), la non-violence ... ?

- Les parents d'élèves se proposent de réfléchir à des actions ou diffusions de flyer, supports... en collaboration avec l'équipe pédagogique afin de travailler collectivement autour de ce sujet sensible avec toutes les familles de l'école.

Lorsqu'il y a des problèmes plus graves, les parents ont le sentiment de ne pas être informés et ne pas pouvoir accompagner leurs enfants qu'ils soient auteurs, victimes ou observateurs. Cela amène à un sentiment que certaines situations semblent être « étouffées ».

Un acte violent est toujours réprimé. Le protocole s'appuie sur le règlement intérieur et dépend de la gravité, du caractère récurrent, de l'âge de l'élève, etc...

L'équipe enseignante déplore que certains parents encouragent leurs enfants à se défendre avec des coups. Cela ne fait qu'empirer les situations.

L'école, c'est le collectif. Des incidents, il y en a tous les jours dans les écoles. L'équipe enseignante ne peut rapporter que les événements majeurs. A chaque fois qu'il y a des événements ressentis importants par l'équipe enseignante, les parents sont informés.

Aucune situation n'est « étouffée ».

Notre école accueille des élèves à besoins particuliers. Par exemple, une information sera postée sur le site de l'école concernant le TDAH (troubles du développement). Si des parents veulent transmettre des flyers, ils peuvent les soumettre à la directrice. L'équipe enseignante jugera la pertinence de les transmettre sur le site de l'école.

L'équipe pédagogique peut s'appuyer sur de nombreuses personnes ressources : les membres du RASED, l'équipe de circonscription ainsi que l'infirmière ou le médecin scolaire.

Par le passé, l'équipe pédagogique a déjà sollicité à plusieurs reprises ces personnes. Mme Brun et Mme Gondry sont intervenues dans des classes.

En ce qui concerne les « violences à caractère sexuel », la psychologue scolaire va transmettre des flyers que la directrice postera sur le site de l'école. Mme Brun explique qu'il y a une part de comportement à caractère sexuel qui est normal et qu'il faut faire attention à ne pas trop effrayer les enfants avec cela. Il y a évidemment des interdits et il faut se préoccuper de l'impact sur les enfants et en parler. Il est important d'en discuter ensemble.

L'équipe enseignante a sollicité l'infirmière scolaire pour intervenir dans les classes dans le cadre du programme EVAR (éducation à la vie affective et relationnelle). L'objectif de ce programme est de travailler sur la gestion des émotions, le développement de l'empathie et le comportement en groupe.

Mme Brun rappelle que l'enfant, tout au long de sa vie, pourra être confronté à des situations choquantes. Il faut surveiller si l'enfant n'a pas de troubles du sommeil, alimentaire, etc... Dans ces cas-là, les parents peuvent faire appel à la psychologue scolaire.

L'équipe enseignante demande aux parents d'avoir confiance en l'école. Il est fondamental que les parents communiquent avec l'équipe enseignante. Il est important que les enfants sentent que l'école et les parents travaillent ensemble.

L'équipe de l'UFCV rappelle également que des conflits de parents surgissent entre les enfants et que cela ne devrait pas être. Il y a des parents qui mêlent également leur enfant à des histoires d'adultes et cela ne facilite pas la tâche. L'UFCV a mis en place des projets sur les émotions.

Les échanges entre l'équipe de l'UFCV et l'équipe enseignante sont quotidiens.

NB L'équipe pédagogique a, depuis ce conseil, réfléchi à l'instauration d'un protocole de gestion des situations conflictuelles ou de harcèlement qui sera communiqué à tous les élèves et transmis à tous les parents d'élèves. L'équipe de l'UFCV y sera associée.

→ Sorties et projets de l'année

Projets sportifs :

Judo : le cycle judo (6 séances/classe) concernera les élèves du CP au CM2 et aura lieu les mardis ou jeudis (1h/classe/semaine) du 4/11 au 18/12. Nous remercions l'amicale laïque pour le financement intégral de cette action qui sera encadrée par Florian Citez du judo club Thiernois.

Piscine : le cycle piscine concernera les élèves du CP au CE2 et aura lieu les vendredis du 27/02/26 au 24/04/26 inclus. Nous remercions l'amicale pour le financement des entrées (coût estimé 1260€ à raison de 2€/élève et /séance pour 7 séances) et la municipalité pour le financement du bus (1085€). Les parents qui souhaiteraient passer l'agrément piscine pour pouvoir accompagner sont invités à se faire connaître auprès des enseignants ou de la directrice.

Ping Pong : le PPC d'Orléat devrait proposer une initiation au Ping Pong comme l'an dernier courant janvier. Les modalités restent à définir. Nous remercions tous les bénévoles du PPC et le président Dorian Deneuille. ***NB Depuis le conseil, il a été défini avec Dorian Deneuille que les élèves de CE1 et CE2 bénéficieraient d'une initiation de 3 séances en janvier. Les CP auront une séance d'initiation en juin.***

Foot : nous avons fait une demande pour que les élèves à partir du CE2 puissent bénéficier d'une initiation.

Rugby : une initiation de quelques séances de rugby devrait être proposée aux élèves. Nous remercions le rugby club de Thiers (avril/mai)

Savoir rouler à vélo : un cycle vélo devrait être programmé pour tous les élèves de CM1-CM2 en juin avec pour objectif de faire une sortie sur une ½ journée ou une journée.

Les parents qui souhaiteraient passer l'agrément vélo pour pouvoir accompagner sont invités à se faire connaître auprès des enseignants ou de la directrice.

Ce cycle vélo permet de promouvoir l'usage du vélo et incite les élèves à en faire davantage.

Cross de l'école : le cross élémentaire sera programmé pour les élèves du CP au CM2 courant mai comme tous les ans.

Projets culturels :

Chorale : à partir du CP, les élèves bénéficient de l'intervention de Valérie Dabert (intervenante musique financée par la municipalité). La chorale de Mme Dabert fera une représentation le mardi 16/12 à 18h30 à l'église d'Orléat comme l'an dernier.

Cinéma : les élèves de maternelle et les élèves de CM1-CM2 se rendront au festival du court-métrage en février.

Les élèves de GS-CP ; CP ; CE1 et CE2 se rendront trois fois dans l'année au cinéma « Le Monaco » de Thiers dans le cadre du projet « école et cinéma ». La 1^{ère} séance « Azur et Asmar » aura lieu le 5/12 au matin pour les élèves de CE1 et CE2 ; et le 19/12 au matin pour les élèves de GS-CP et CP. (Les élèves visionneront « Rouge comme le ciel » au 2^{ème} trimestre et « les vacances de Mr Hulot » au 3^{ème} trimestre)

Médiathèque : cette année, toutes les classes iront visiter le point lecture de Pont Astier.

- Projet en lien avec : les deux classes de PS-MS, et la classe de GS participent au projet avec l'autrice/illustratrice Corinne Dreyfuss. Les élèves de chaque classe se rendront à la médiathèque le 28/11 pour rencontrer l'autrice, voir l'exposition et faire des ateliers autour de ses albums. Un travail dans les classes suivra ces différents moments.
- Projet particulier avec une sortie à la médiathèque de Lezoux : 20/11 pour la classe de CE2 avec Alizée Marini (« Voir l'invisible au Microscope »), date à définir pour la classe de CE2-CM1 avec Alizée Marini (« Comprendre le fonctionnement d'une IA générative »)

Nous remercions la communauté de communes qui finance le transport des sorties à la médiathèque à hauteur de 100€/classe/an. Le reste à charge est payé par la municipalité que nous remercions (à hauteur de 425€).

Incorruptibles : Sur le même principe que le livre élu (qui n'existe plus sous cette forme), les élèves devront choisir le livre qu'ils ont préféré. Les classes de CE1 de Mmes Golfier et Keirle, de CE2 de Mmes Thorre/Marini et Marini/Soubirant (CE2-CM1) sont inscrites à ce dispositif. Coût de l'inscription : 184,11€ (financé par l'AGAE)

Projets divers :

SBA/Développement durable : Notre école a obtenu le label E3D « Ecole en démarche de développement durable ». Dans ce cadre, nous avons obtenu une nouvelle intervention du SBA pour la classe de GS-CP. Cette classe bénéficiera de trois interventions à l'école sur le thème « peindre avec des épiluchures »

Spectacle de Noël : le spectacle de Noël « l'école des lutins » aura lieu le 15/12. Deux représentations seront proposées pour un coût total de 950€ (financées par l'amicale laïque).

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour le prêt de la salle des fêtes.

Le Père Noël devrait venir faire une petite visite dans notre école et apporter quelques cadeaux pour les classes le jeudi 18/12. Un goûter sera offert aux enfants à cette occasion par l'amicale laïque.

Sorties de fin d'année

L'équipe pédagogique n'a pas encore défini les sorties de fin d'année.

Cette liste de sorties et projets est provisoire et pourra évoluer au cours de l'année scolaire. Les sorties de fin d'année ne sont pas encore planifiées.

L'équipe pédagogique remercie la municipalité pour le financement des transports et l'amicale laïque pour le financement des entrées.

→ *lien école-collège*

Nous n'avons pas encore de date prévue pour le conseil école-collège. Ces informations seront communiquées lors du prochain conseil d'école.

2/ Mairie

→ Budget, travaux

Le budget pour l'année 2025 est de 9880€ (40€/ élève) dont une partie (1976€) a été versée sur le compte de l'AGAE pour permettre une souplesse concernant les achats pour les classes. A ce budget, il faut rajouter 5135€ (2000€ pour le transport pour les sorties, 1425€ pour la médiathèque (dont 1000€ de subvention de la communauté de communes) et 1085€ pour la piscine). Les enseignants remercient la municipalité pour ce budget.

Les travaux : Rénovation énergétique et aménagements :

L'isolation des plafonds du bâtiment maternelle et de la salle de motricité a été réalisée durant les vacances d'été et finalisée pendant les vacances de la Toussaint. Les classes ont été entièrement repeintes à cette occasion.

Les portes d'entrée ainsi que les portes extérieures des classes d'Aurélie, de Nathalie et de la salle de motricité ont été remplacées.

Le paroi pour les WC des élèves de maternelle ainsi que la paroi de la douche ont été installées.

Le préau côté maternelle a été refait et agrandi.

Les films solaires des vitres de la coursive ont été changés. Des films ont été installés sur les vitres des classe de maternelle.

L'Aménagement de la salle de pause des ATSEM et la réalisation d'un placard dans le bureau de la directrice sont programmées pour les vacances de février.

→ Questions de parents

Qu'en est-il du portail côté maternelle ? Le matériel ; interphone, téléphone, talkie-walkie, fermeture automatique ne fonctionnent pas. Afin que les professionnels puissent travailler dans de bonnes conditions et remplir leurs missions qu'en est-il de la réparation de ces outils ?

Si les parents ne peuvent toujours pas entrer dans l'école, serait-il possible de donner des moyens humains ou matériels aux professionnels afin de permettre aux parents de récupérer leurs enfants en dehors des horaires lorsque cela est nécessaire ?

L'interphone et le système d'ouverture à distance du portail côté maternelle seront remplacés : l'installation est prévue dans les prochaines semaines.

L'installation d'un téléphone côté primaire est également prévue. Cela permettra de mettre l'autre téléphone côté élémentaire. L'équipe enseignante remercie la municipalité pour cet investissement.

Le souci des photocopies a-t-il pu être résolu afin de permettre aux enseignants de travailler dans de bonnes conditions ?

Un nouveau logiciel a été installé fin juin. Pour l'instant, l'équipe enseignante n'a pas rencontré de difficulté.

Les parents soulignent l'évolution positive du temps de cantine et sa réorganisation, les enfants sont ravis. Le chef a-t-il la main sur la conception des menus ?

Le chef est autonome et a la main sur la conception des menus. La collaboration avec API pour la restauration scolaire est terminée. Le cuisinier essaie de mettre moins de produits laitiers (les enfants en mangent bcp) et plus de fruits. Tout est fait maison, produits avec des produits frais et français.

L'objectif est de se fournir de plus en plus en produits locaux.

C'était la volonté de la mairie et tout le monde est très satisfait du résultat.

→ Vols

Vols : Lors de l'épisode de canicule fin juin/début juillet, la municipalité avait apporté 2 climatiseurs mobiles et la directrice avait également apporté son climatiseur personnel. Nous remercions par ailleurs les parents qui nous en ont prêtés également à ce moment-là (leurs climatiseurs avaient été récupérés

en fin de journée). Le jeudi matin, les enseignants ont constaté la disparition d'un climatiseur appartenant à la municipalité et de celui de la directrice. La directrice est allée porter plainte et a fait une déclaration auprès de l'assurance de l'école.

Avec le vol l'an dernier de la plastifieuse et de l'imprimante couleur, cela commence à faire beaucoup... Surtout qu'aucune infraction n'a été constatée. Le voleur a donc les clés de l'école.

La municipalité a décidé de récupérer les clés aux vacances.

La solution d'un badge est très coûteuse.

La solution des caméras est délicate (droit à l'image).

→ *Dégradations et gaspillage* : un nouveau film a été posé dans la verrière et il a déjà été dégradé.

D'autre part, la vitre d'une porte qui avait été changée durant l'été a été cassée (probablement un caillou lancé). D'autre part, la municipalité a constaté un gaspillage important de papier toilette.

La directrice est passée dans toutes les classes pour rappeler aux élèves leur rôle pour le respect des locaux. Il est important que chacun prenne soin de notre école pour s'y sentir bien.

Mme Dessimond remercie la directrice pour les actions de sensibilisation menées auprès des élèves, ainsi que l'ensemble des enseignants et des animateurs pour leur vigilance quotidienne.

→ *Plan Particulier de Mise en Sécurité*

Un exercice d'évacuation a eu lieu le 16/09.

Un exercice « attentats- intrusion » a eu lieu à l'école le 07/10.

Tout s'est bien déroulé.

3) Questions diverses

→ *Amicale laïque*

La directrice remercie vivement l'amicale laïque pour son soutien financier. Pour cette année, le budget alloué est identique à l'an dernier (environ 11000€).

Le bureau a été renouvelé intégralement et il y a de nombreux bénévoles donc le démarrage est bon.

Des nombreux projets à venir cette année encore. Les informations sont communiquées sur le site de l'école.

→ *AGAE*

L'AGAE est l'association de l'école. La présidente est la directrice de l'école Virginie Dubourgnoix. Séverine Keirle est vice-présidente, Vanessa Golfier est trésorière et Adeline Courty Secrétaire. L'AGAE reçoit tous les ans une subvention de la mairie (1976€ pour l'année 2025) qui permet d'acheter le matériel scolaire. L'autre partie de ses ressources vient de la vente des photos de classe qui permet l'achat de petits matériels (matériel pour cartes de Noël, fête des parents, atelier cuisine, etc)

La photographe est venue à l'école le 23/09 cette année.

A ce jour, l'AGAE présente un solde positif de 9222.59€.

→ *Questions de parents*

Les parents remercient l'investissement de l'équipe pédagogique et espèrent pouvoir continuer à travailler avec elle en collaboration.

Les parents soulignent le travail fait avec les petites sections pour les accompagner dans le fait de traverser la cour le matin.

Lors de cette rentrée 2025, il y a eu un problème d'accueil des enfants côté maternelle. Serait-il possible de mieux communiquer en amont sur les modalités d'accueil des enfants lors du 1^{er} jour d'école afin que les parents puissent préparer leurs enfants ?

Une demande est faite de pouvoir accompagner nos enfants au moins le premier jour d'école afin d'éviter tout encombrement et pouvoir vivre ce jour un peu exceptionnel avec eux.

L'équipe pédagogique accuse bonne réception de ces remarques. La directrice reconnaît qu'il y a eu un manque de communication pour cette rentrée et elle s'en excuse.

Pour la rentrée prochaine, les parents seront prévenus des modalités d'accueil pour le jour de la rentrée via le site de l'école fin août. Cela dépendra également des directives de rentrée.

Questions UFCV :

Cette année, les parents soulignent une communication de meilleure qualité sur l'équipe du personnel de l'UFCV (trombinoscope), les activités proposées, les projets durant les vacances.

→ Pourquoi n'y a-t-il plus d'aide aux devoirs deux fois semaines durant la garderie du soir ?

Ce n'est plus accepté par la CAF car les animateurs ne sont pas habilités pour cette fonction. Il est difficile aussi de demander à une personne extérieure d'intervenir, pour l'instant, tant que la sécurité et la réglementation n'auront pas été étudiées.

L'UFCV conjointement avec la mairie réfléchissent à une solution pour pouvoir mettre en place ce temps suite à la demande des familles.

→ Avec la suppression d'un poste d'animateur, le taux d'encadrement est-il toujours bon ? Y a-t-il le même nombre d'enfants ?

Il n'y a pas eu de suppression de poste d'animateur, mais un changement d'organisation et un ajustement en fonction des besoins. Le soir une personne a été rajoutée pour respecter le taux d'encadrement. En effet, L'UFCV et la mairie travaillent en collaboration pour vérifier régulièrement les effectifs et ajuster le personnel en fonction du nombre d'enfants.

→ Quel est le résultat de ce nouveau fonctionnement avec le portail Berger Levraut ? Y a-t-il encore des parents qui inscrivent à l'année par précaution ?

Il y a de grosses améliorations. La plupart des familles comprennent qu'il n'est plus nécessaire de s'inscrire tout le temps. Seule une douzaine de familles continue de s'inscrire par précaution mais elles vont être relancées pour ne pas prendre des places inutilement.

L'UFCV rappelle qu'en cas de retard, les parents peuvent appeler et les enfants seront accueillis. Des parents qui ont des emplois du temps qui changent doivent se rassurer.

La seule difficulté, c'est lorsqu'un enfant n'est pas préinscrit à l'UFCV. Dans ce cas-là, l'équipe de l'UFCV n'a pas les coordonnées des parents ni les informations particulières (PAI, etc).

Le conseil d'école, ayant épuisé l'ordre du jour, se quitte à 20h20